

FORMATION AUX RISQUES ELECTRIQUES PROPOSITION DE TITRE D'HABILITATION

Monsieur **ROMANCZYK Aleksander** de la société **RANDSTAD** a participé à une formation de **11 heures sur les risques électriques en date du 17 au 18 juin 2014**, lui permettant de connaître et de mettre en application les prescriptions de sécurité à respecter pour éviter les dangers dus à l'électricité dans l'exécution des tâches qui lui sont confiées (décret n°2010-1118 du 22 septembre 2010).

Quel que soit le niveau d'habilitation, le titulaire doit connaître parfaitement les installations sur lesquelles il est amené à travailler, avoir les instructions et consignes de sécurité nécessaires à la tâche qu'il doit accomplir. Il doit également avoir à sa disposition l'outillage et les protections individuelles appropriés (vérificateur d'absence de tension, cadenas de consignation, outillage isolé, gants isolants, etc...)

Au vu de l'évaluation des connaissances de votre stagiaire, effectuée à l'issue du stage, et des besoins de votre entreprise, nous vous proposons le titre d'habilitation suivant :

TITRE D'HABILITATION A remettre au titulaire après signature et contre-reçu

HABILITATION DU PERSONNEL	SYMBOLE D'HABILITATION ET ATTRIBUT	CHAMP D'APPLICATION		
		Domaine de tension ou tensions concernées	Ouvrages ou installations concernés	Indications supplémentaires
TRAVAUX D'ORDRE NON ELECTRIQUE				
EXECUTANT				
CHARGE DE CHANTIER				
OPERATIONS D'ORDRE ELECTRIQUE				
EXECUTANT				
CHARGE DE TRAVAUX	B2V H2V	TBT - BT HTA - HTB		
CHARGE D'INTERVENTION BT	BR	TBT - BT		
CHARGE DE CONSIGNATION	BC	TBT - BT		
CHARGE D'OPERATIONS				
HABILITES SPECIAUX				

Autorisations ou interdictions spéciales : NEANT.....

L'habilitation doit être révisée en cas de changement de fonction, d'entreprise ou de restriction médicale.

Attention : L'absence d'une indication a valeur d'interdiction